

---

KOBE – GAC : échanges entre les unités constitutives (2 sur 3)

Mercredi 13 mars 2019 – 08h30 à 10h15 JST

ICANN64 | Kobe, Japon

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci à tous d’être ici à l’heure même si tout le monde n’est pas là. Pour respecter ceux qui sont arrivés à l’heure, nous allons commencer notre réunion. Je vous prie de bien vouloir prendre place.

C’est notre première séance aujourd’hui, les échanges avec les unités constitutives. Nous allons donc écouter les rapports de personnes que nous avons désignées auprès des autres unités constitutives de la communauté, de nos points de contact.

S’il vous plaît, pouvons-nous voir les diapositives où l’on a l’ordre dans lequel les intervenants feront leurs exposés ? Nous allons écouter Ghislain en premier mais je pense qu’il n’est pas arrivé encore dans la salle. Pär, si vous êtes prêt, nous pourrions commencer avec la ccNSO. Merci beaucoup.

PÄR BRUMARK : Pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis Pär Brumark. Je représente le gouvernement de Niue et je suis vice-président du GAC. Je suis également le point de contact avec la ccNSO.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

Pour ceux qui ne savent pas ce que veut dire ccNSO, c'est l'unité constitutive de l'ICANN qui regroupe les gestionnaires des extensions géographiques. Le GAC et la ccNSO ont beaucoup de points en commun, d'intérêts communs. Et le travail du point de contact du GAC n'est pas vraiment très difficile. Nous parlons des points qui nous intéressent, nous sommes en contact. S'il y a des problèmes, nous nous en occupons. Ils me font parvenir des informations, nous parlons du problème le cas échéant. Et c'est à peu près ce que je fais avec la ccNSO.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Pär et merci de vous être porté volontaire pour devenir notre point de contact avec la ccNSO. Je sais que vous avez travaillé sur l'ordre du jour de la réunion que nous aurons avec la ccNSO.

PÄR BRUMARK : Oui. Nous aurons dans quelques heures une réunion avec la ccNSO. Ils vont venir ici pour faire une présentation. Nous ne sommes pas encore prêts à 100 % pour cette présentation.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Maintenant, nous allons passer à notre prochaine intervenante.

J'ai Charlotte Simoes, représentante du Portugal. Le Portugal est notre point de contact avec l'ALAC et Charlotte va faire une présentation au nom d'[Anna] qui n'a pas pu assister à cette réunion. Merci beaucoup Charlotte, et vous avez la parole.

CHARLOTTE SIMOES : Merci Manal. C'est un plaisir de rejoindre cette séance pour parler devant vous. Je vais essayer de vous raconter ce qu'a fait le point de liaison du GAC auprès de l'ALAC qui représente les intérêts des utilisateurs finaux.

Notre rôle a commencé après la réunion de Panama. Cela ne fait pas longtemps et c'est pour cela que nous n'avons pas énormément d'expérience à partager. Mais je vais partager ce que nous avons fait.

Les réunions conjointes entre l'ALAC et le GAC ont servi à partager des informations sur les activités des deux comités. Cela a été un espace important pour mettre en commun des points d'intérêt commun qui nous a permis à nous en tant que GAC de comprendre les intérêts des utilisateurs finaux.

Le point de départ de notre travail a consisté à examiner les expériences passées pour identifier des pistes de coopération. Nous avons échangé des points de vue par rapport à des intérêts

---

communs, comme par exemple le renforcement des capacités dans des zones faiblement desservies, les noms géographiques, les candidatures communautaires, la protection des consommateurs, pour n'en citer que quelques uns. Il s'est agit en général de discussions courtes avec peu de temps pour discuter en profondeur et d'avoir des conclusions concrètes.

La sensation était que le GAC ne profitait pas vraiment de ces convergences d'intérêt. Nous avons donc envisagé la possibilité de faire une déclaration conjointe sur la question de la participation à l'ICANN. Ensuite, l'intention était de comprendre quel type de coopération voulaient le GAC et l'ALAC.

Dans ce contexte, les efforts de l'agent de liaison ont consisté à comprendre les priorités de l'ALAC en suivant les discussions de la liste de diffusion de l'ALAC et avec la liaison de l'ALAC, essayer de trouver un terrain d'entente pour pouvoir avoir de la valeur ajoutée dans leurs travaux. Cela a été possible grâce au soutien du personnel de soutien du GAC et de l'équipe de direction du GAC.

Après Barcelone, les efforts ont visé à avoir des discussions de fond sur la question des nouveaux gTLD. Mais cela n'a pas fonctionné comme on aurait voulu au niveau des débats et au niveau des résultats. Maintenant, l'agent de liaison essaie de comprendre si l'on pourrait approfondir la coopération avec

---

l'ALAC pendant les réunions de l'ICANN et pendant la période intersession à travers par exemple des groupes de travail qui pourraient travailler dans la période intersession pour préparer des ordres du jour de réunions. Ensuite, la possibilité d'avoir une déclaration conjointe sur la participation à l'ICANN et la possibilité également d'avoir une déclaration conjointe par rapport au EPDP.

Nous voudrions donc connaître votre avis, avoir vos retours pour voir quels seraient les points d'intérêt commun qui pourraient bénéficier d'une coopération approfondie entre l'ALAC et le GAC.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup Charlotte et un grand merci à Anna. Nous savons que vous avez beaucoup travaillé dans la période intersession pour préparer l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui avec l'ALAC. Merci beaucoup. Et je vais insister sur l'importance de ce travail qui est fait pendant la période intersession ainsi que notre relation avec les autres SO et AC et d'autres parties de la communauté. C'est pour cela que nous voulions avoir un point de contact avec les autres unités constitutives et comités consultatifs, afin que nous puissions maintenir les canaux ouverts et essayer d'aligner notre travail le plus possible.

Ensuite, j'ai Feng.

GUO FENG :

Représentant de la Chine. Bonjour à tous dans cette salle. Merci de cette opportunité de vous faire part de certains progrès intéressants qui ont eu lieu dans notre relation avec le SSAC.

Tout d’abord, je vais vous présenter le rôle du SSAC. Comme vous devez le savoir, le SSAC veut dire comité consultatif de la sécurité et de la stabilité. Autrement dit, la communauté de l’ICANN et le Conseil d’Administration travaillent en vue d’assurer la sécurité et la stabilité du système d’identifiants uniques de l’internet. Cela inclut l’enregistrement, les questions administratives, les questions opérationnelles. Ce comité analyse les risques qui peuvent peser sur les services d’allocation de noms et d’adresses et identifie les principales menaces pour la sécurité et la stabilité. Le SSAC informe la communauté de l’ICANN en cas de risque.

Le SSAC produit des rapports sur un éventail de sujets. Le SSAC également se penche sur des dossiers liés au système de serveurs racine pour ce qui est de l’allocation du système de numéros ainsi que des services des bureaux d’enregistrement et des registres comme le WHOIS. Le SSAC identifie également les risques pour les services d’allocation de noms et d’adresses.

---

Si vous visitez la page web du SSAC, vous allez voir les différentes activités de ce comité à chacune des réunions de l'ICANN. Je pense que cette page est très intéressante.

Quel a été le travail du SSAC pendant ces derniers temps ? Depuis la réunion de Barcelone, il y a plusieurs points intéressants à citer. Il y a eu un changement au niveau du personnel. Ram Mohan a finalisé son mandat en tant que liaison auprès du Conseil d'Administration depuis 2008 à 2018. Et Mary [inintelligible] a commencé un mandat de trois ans en tant qu'agente de liaison du SSAC auprès du Conseil d'Administration de l'ICANN. Rod Rasmussen est le président du comité consultatif sur la sécurité et la stabilité. Il y a environ 37 membres dans ce comité.

Il y a six dossiers en cours au sein du SSAC : l'analyse de collision de noms ; la révision organisationnelle du SSAC ; l'internet des objets ; les sujets émergents en matière de sécurité ; les ateliers du SSAC – en général, le SSAC organise des ateliers pendant les réunions publiques de l'ICANN ; numéro six, adhésion au comité SSAC. Si vous voulez en savoir davantage, je vous recommande de télécharger les présentations qui se trouvent sur la page.

Le dernier document publié par le SSAC, le SSAC104 qui a été publié le 31 décembre 2018, contient des commentaires sur le rapport initial concernant la spécification temporaire sur les

---

données d'enregistrement des nouveaux gTLD. Il y a un commentaire donc du SSAC sur le EPDP.

En plus, si vous accédez à la page du SSAC sur le site web de l'ICANN, il y a une entrevue avec le président du SSAC, une vidéo où il parle de l'utilisation des IDN et des attaques qui ont été faites au DNS.

En raison de l'emploi du temps du GAC et de moi-même, je n'ai pas eu la possibilité de participer à la réunion du SSAC de la réunion précédente, mais j'ai pu parler avec les membres du conseil et j'ai pu collecter des informations utiles. Le SSAC aura une réunion publique aujourd'hui, cet après-midi de 15:45 à 16:45. Dans cette séance du SSAC, il y aura une présentation publique de ce que fait le SSAC. Si vous souhaitez en savoir un peu plus sur le travail du SSAC, je vous recommande d'assister à cette réunion.

Et je vais m'arrêter ici. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci beaucoup Feng. Je dois admettre que c'était votre idée d'avoir un point de contact avec le SSAC, donc je vous en remercie. Et merci aussi de vous être porté volontaire pour devenir ce point de contact avec le SSAC. Cela fait un moment depuis la dernière réunion qu'on a eue avec le SSAC. Comme



---

vous le savez, ils travaillent sur des questions qui sont liées à la sécurité et la stabilité de l'internet, des sujets qui sont intéressants pour le GAC bien sûr. Merci beaucoup Feng d'avoir fait ce point sur le travail du SSAC.

Nous avons Liu Yue, j'espère avoir bien prononcé votre nom et je m'excuse si ce n'est pas le cas. C'est notre point de contact auprès de l'équipe de révision ATRT, l'équipe de révision de la transparence et de la responsabilité.

LIU YUE :

Bonjour. Je suis Liu yue, représentant de la Chine. Feng est mon collègue. Merci beaucoup, merci aux membres du GAC et à l'équipe de direction du GAC de m'avoir désigné pour être le point de contact auprès de l'équipe de la révision ATRT3. Je serai ravi de vous présenter le travail que fait l'ATRT3. Nous avons les diapositives ?

L'ATRT3. Vous savez que ATRT veut dire révision de la transparence et de la responsabilité. C'est la troisième révision de la transparence et de la responsabilité, la première ayant eu lieu en 2010 et la deuxième en 2013. Cette équipe de révision a été constituée conformément aux statuts de l'ICANN et conformément aux statuts révisés de l'ICANN après la transition IANA. Diapositive suivante. Non, désolé, c'était avant, la diapositive précédente s'il vous plaît.

---

Dans un article des statuts constitutifs de l'ICANN, il y a une disposition selon laquelle des révisions concernant la transparence et de la responsabilité doivent être mises en place. Nous avons plusieurs révisions prévues par les statuts constitutifs, révision du SSAC, révision du RSSAC, etc.

L'ATRT3 a été reportée pendant un certain temps. Et maintenant, nous avons 18 personnes qui font partie de cette équipe et qui viennent de différentes unités constitutives SO et AC, des personnes de la ccNSO, des personnes de la GNSO qui constitue le groupe le plus important en termes de nombre de personnes représentées. Il y a aussi une liaison du Conseil d'Administration. Diapositive suivante.

Conformément à une résolution du Conseil d'Administration, nous allons commencer le travail formel de cette révision dans un délai ne pouvant pas dépasser 120 jours après la date de publication de la résolution du Conseil. Nous avons eu un appel en plénière où Cheryl Langdon-Orr de l'ALAC et Patrick Cain de la GNSO ont été désignés coprésidents. Nous avons eu un appel en plénière le 22 janvier et le 13 février et nous avons eu une réunion informelle mardi où nous avons discuté des prochaines étapes de l'ATRT3. Malheureusement, nous n'avons pas pu assurer la participation à distance à cette réunion donc certains membres n'ont pas eu la possibilité d'y participer.

---

Nous allons donc parler dans les prochaines réunions de notre plan de travail, des mécanismes, de la portée de cette révision. Et nous allons décider des réunions en face-à-face qui seront organisées le 3 et le 5 avril au bureau de l'ICANN à Los Angeles. Certains membres suggèrent d'avoir une réunion formelle à Kobe ici dans le cadre de l'ICANN64, mais l'équipe de soutien MSSl nous a suggéré d'avoir une réunion en personne au siège de l'ICANN à Los Angeles. Voilà donc, ce sera le coup d'envoi, le point de départ formel du travail de l'équipe de révision, le rapport final devant être conclu plus tard.

Si vous voulez avoir davantage d'informations, vous voyez sur l'écran différents liens que vous pouvez consulter. Ensuite, il y a des documents et des activités sur la page web. Nous aurons également l'enregistrement du dernier appel en plénière que vous pouvez télécharger si cela vous intéresse. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel ou un courriel à l'équipe de soutien MSSl. Le prochain appel en plénière, nous l'aurons la semaine prochaine. Je serai ravi de faire un point sur les progrès de l'équipe de révision par courriel sur la liste de diffusion du GAC.

Merci beaucoup de votre attention.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Liu Yue et merci d’avoir assumé cette responsabilité au nom du GAC. Encore une fois, merci de nous tenir au courant par rapport au travail que fait l’équipe de révision de transparence et de la responsabilité qui est fort important. Nous nous attendons bien sûr à voir les progrès de l’équipe de révision au cours des années à venir et surtout de la prochaine année. Merci.

Nous avons maintenant Nigel, représentant de l’Union des télécommunications des Caraïbes. Comme vous savez, il est nommé au comité permanent de la clientèle, CSC. Et il est représentant pour nous représenter en tant que GAC auprès du CSC mais également dans toutes les activités. Il est connecté à distance, il n’est pas là. Donc on remercie Nigel sachant également qu’il y a un grand décalage horaire. Est-ce que vous êtes là, Nigel ?

NIGEL CASSIMIRE : Oui. Vous m’entendez ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Oui. Merci Nigel. Merci de tolérer les difficultés techniques et le décalage horaire. Nous avons vos diapositives à l’écran. Donc allez-y, vous avez la parole.

---

NIGEL CASSIMIRE :

Merci beaucoup. C'est le soir pour moi. Je sais qu'il est déjà demain matin chez vous. Donc bonjour. C'est Nigel Cassimire de l'Union des télécommunications des Caraïbes. Je vous vois à travers la salle Adobe Connect. Et je suis là pour vous présenter la mise à jour des activités du CSC. Je suis l'agent de liaison auprès du CSC depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Me voilà déjà six mois plus tard en tant qu'agent de liaison. Et je me suis dit qu'il faudrait que vous ayez une mise à jour un peu plus exhaustive que ce que nous faisons d'habitude tous les mois parce que cela fait déjà une demi-année. Voilà les diapositives que j'ai préparées pour vous donner cette mise à jour. C'est une présentation qui était également préparée pour le comité technique du Conseil d'Administration, donc le BTC. Et je vous représenterai cette présentation.

Ce comité a été créé pour s'occuper de la fonction de surveillance de la fonction de nommage de l'IANA de l'après-transition de la PTI. Dans le processus de transition de l'IANA, il y a été décidé d'établir ce comité permanent des clients pour remplacer la fonction du département du commerce des États-Unis à partir du mois d'octobre de 2016. Et au cours des deux premières années, le représentant du GAC était le représentant de la Norvège. Et j'ai moi-même assumé cette fonction à partir d'octobre de l'année dernière.

Les clients de la fonction de nommage IANA sont surtout les opérateurs de registre et les opérateurs de la zone racine. Ce que fait le CSC est de réviser les rapports mensuels de la PTI tels qu'ils sont publiés. Donc la PTI comme on l'appelle est responsable de gérer la fonction de nommage de l'IANA.

Voilà un peu de contexte par rapport à la proposition de transition de l'IANA. L'adhésion comprend deux membres de gTLD qui sont désignés par le RISG, donc groupe de représentants des parties prenantes des opérateurs de registre, deux membres des ccTLD qui sont désignés par la ccNSO qui sont les membres principaux de ce comité permanent de clients. Ce sont des membres à part entière. Puis il y a un membre des opérateurs de registre qui n'est pas affilié à la ccNSO ni à la GNSO. Apparemment, il est difficile de ce jour de trouver un opérateur de registre qui soit prêt à désigner un représentant. Donc cette personne n'a pas été désignée parce qu'ils n'ont pas pu se mettre d'accord. Donc a ces quatre membres à part entière et puis six agents de liaison parmi lesquels un représentant de l'ALAC, un agent de liaison du SSAC, un du GAC, un de la GNSO et un du SSAC. Donc il y a [inintelligible], représentant de la PTI qui a été essentiel pour pouvoir faire des progrès au sein de ce comité permanent de clients.

Donc bien sûr, la principale responsabilité est de surveiller l'exploitation de la fonction de nommage. La PTI a un contrat

---

avec l'ICANN pour assurer cette fonction à travers un accord d'exploitation de cette fonction de nommage. Et il y a des mesures par rapport à cet accord permettant de vérifier que cela fonctionne correctement. Tout est défini dans l'accord, dans le contrat qui a été signé. Il y a 62 mesures individuelles qui sont contrôlées chaque mois et ce sont différents types de mesure parmi lesquels il y a des mesures techniques, puis il y a des mesures liées à la création de nouveaux TLD par exemple et d'autres. Donc 62 fonctions, c'est assez nombreux comme quantité. Et tout en fait a été conçu dans le processus de transition de l'IANA et chaque mesure a été développée à partir d'un échantillon de mesures de quatre mois. Tout a été contrôlé sur quatre mois. Après quoi, c'était ajouté au contrat de l'IANA pour la fonction de nommage de l'IANA.

On a dû modifier les conventions de service qu'ils avaient. C'était un processus qui a pris un certain temps mais qui est maintenant en cours déjà.

Dans cette diapositive suivante, nous avons la performance de la PTI à partir d'octobre 2016 lorsque la PTI a été créée. Et sur ce tableau, vous voyez un résumé. Lorsqu'il y a des cases vertes, cela représente les mois depuis que j'ai assumé comme agent de liaison auprès du CSC. Très souvent, la performance est à 100 % et le pourcentage représente la quantité de mesures qui ont été respectées, la quantité de conventions de service qui ont été

---

respectées à 100 %. Certains mois, on a eu moins de 100 % mais en tout cas, c'était toujours plus de 95 %, c'est-à-dire que lorsqu'on était à 98,4 %, il y avait deux mesures qui n'ont pas été atteintes. En général, il n'y a pas eu plus de deux conventions de service qui n'aient pas été respectées ou atteintes. Or, la question est est-ce que cela pose un problème au niveau de l'exploitation des fonctions ? Et la réponse, c'est non. Comme je l'ai dit, ce sont différentes mesures qui sont en cours d'être modifiées en fait. Mais cela ne montre pas un niveau qui ait véritablement un impact négatif sur le service.

Ici, on voit un exemple des rapports. C'est un rapport de 43 pages qui est publié chaque mois avec les différents indicateurs, les mesures, les analyses. Donc ici, on ne voit qu'une de ces 43 pages qui date de novembre 2018 où il y avait une seule mesure qui n'a pas été atteinte et qui est surlignée en orange – tout le reste est en vert comme vous voyez. La mesure ou l'indicateur qui n'a pas été atteint était la vérification technique supplémentaire. C'était une opération de routine technique. Et la mesure était de moins de une minute. Donc c'est typique en fait, c'est le genre d'indicateur qui peut varier d'un mois à l'autre. Cela n'a aucun impact sur la mesure. Ce sont des défaillances qui n'ont pas un impact véritable. Mais cela n'affecte pas l'expérience des consommateurs.



---

En général, on évalue l'expérience sur deux ans, depuis que l'IANA a transféré ses fonctions. Des fois, cela prend jusqu'à dix minutes de pouvoir vérifier si ces indicateurs sont au niveau prévu ou pas. Mais cela ne représente pas de problème opérationnel. Diapositive suivante.

Sur cette diapositive, je voulais vous montrer que lorsque le comité permanent des clients informe de la performance de la PTI chaque mois, il y a toujours trois catégories de qualifications. On pourrait dire qu'on a atteint 100 % du niveau de convention de service prévu, donc on dit que c'est « excellent ». Puis c'est noté comme « satisfaisant » si on n'en est pas à 100 % mais qu'il y a des défaillances qui ne causent pas un problème pour la performance pour les consommateurs. Et puis « peut mieux faire », c'est la troisième note qui implique qu'il y a des améliorations à apporter. Comme je le disais, on a toujours été à un niveau qui était satisfaisant et très souvent, on est au niveau excellent d'ailleurs. En février 2019 d'ailleurs, on en était à 100 %. Diapositive suivante.

Comme je le disais tout à l'heure, en ce moment, nous sommes en train de travailler sur l'amélioration et les modifications de certains de ces indicateurs, qui représentent une expérience opérationnelle un peu plus considérable de la PTI. Il faut donc discuter de ce qui serait un niveau plus approprié ou potentiellement habituel. C'est un peu compliqué de modifier ce

---

qui apparaît sur le contrat mais en général, ces indicateurs impliqueraient un amendement du contrat. Et on a donc décidé en fait que les indicateurs ou les mesures qui sont suivies devraient être supprimées du contrat pour fournir un document supplémentaire qui soit de nature plus technique et qui s'occupe spécifiquement de cela. Diapositive suivante.

Il est important de savoir également qu'étant donné que la PTI est une organisation très jeune et que le processus du CSC est également assez neuf, on n'avait pas véritablement de procédures qui aient déjà été mises en place pour pouvoir apporter toutes ces modifications. Donc d'abord, il fallait mettre en place une procédure qui nous permette d'effectuer ces modifications. Donc le CSC et la PTI ont dû créer un processus d'amendement des accords et des contrats. Il fallu qu'ils établissent une procédure d'abord avant de commencer à modifier les contrats. Les procédures sont à un état assez avancé. Dans certains cas, ils ont fait l'objet d'une consultation publique. Le 18 février, il y a eu des objections. Il n'y avait pas de commentaire qui va maintenant devoir passer par les processus d'approbation du Conseil d'Administration. Et on prévoit que tout soit complètement approuvé par les prochains mois, probablement vers la fin de cette réunion. Diapositive suivante.

Hormis le suivi mensuel, le CSC pourrait également recevoir des plaintes des clients de la PTI, par exemple des opérateurs de

---

registre ou d'autres utilisateurs qui utilisent les services de la PTI. Mais le CSC n'est pas prêt à agir sur des plaintes individuelles. Mais s'il s'avérait que certaines plaintes représentent un problème systémique, le CSC pourrait alors initier la procédure de mise en œuvre d'actions de remédiation. Et ces procédures pourraient obliger la PTI à préparer un plan d'actions de remédiation pour corriger les problèmes systémiques qui ont été identifiés. Il y a un processus de dérivation au cas où il y aurait des mesures à prendre qui ne pourraient pas être prises directement par le comité et qui impliqueraient des actions de la PTI. Donc cela passerait d'abord au conseil d'administration de la PTI, puis au PGD de l'ICANN, puis au Conseil d'Administration de l'ICANN. Ce plan d'actions de remédiation a été approuvé en mars 2018 et il y a eu certaines petites modifications qui ont été apportées en janvier 2019. Mais on n'a pas utilisé tout cela parce que la performance était très bonne.

Le CSC informe également de la performance de la PTI dans des rapports mensuels qui sont publiés. Nous faisons des présentations à la communauté de l'ICANN comme celle qui nous occupe en ce moment. Il y a également des réunions mensuelles du comité permanent des clients, en général vers la moitié de chaque mois. Il y a des réunions publiques. Le lundi matin d'ailleurs, il y a une réunion publique du CSC à Kobe. Et

---

cet après-midi à Kobe vers 15:00, il y aura une réunion du CSC avec le comité technique du Conseil d'Administration de l'ICANN, donc le BTC de l'ICANN. Une grande partie des informations que je suis en train de partager avec vous seront également partagées avec le BTC. Tous les rapports, toutes les informations et les mises à jour liées à ces activités sont toujours disponibles sur le site web du CSC.

La performance du CSC fait également l'objet de révisions. Il y a eu une révision de la charte du CSC en octobre 2017 qui a duré jusqu'en juin 2018. Et cette révision de la charte a recommandé des modifications légères au plan d'actions de remédiation. On a également recommandé de financer les déplacements de certains membres du CSC.

Outre la révision de la charte, il y a également eu une révision de l'efficacité du CSC qui a été lancée en octobre 2018 et dont un rapport initial a été élaboré et publié pour consultation publique. La période de consultation publique a duré jusqu'en janvier 2019. Et on n'a pour l'instant pas de révision de ces commentaires publics qui ont été reçus.

Il y a également une révision de la fonction IANA, révision qui est périodique, qui a été lancée en octobre 2018 et qui est toujours en cours. Et un élément de la performance du CSC est en fait la

---

quantité de sondages que l'on reçoit des clients de la PTI qui [inintelligible] de véritables problèmes pour l'instant.

On a également des défis à affronter. Des fois, on a des changements au niveau de l'adhésion au CSC qui ne peuvent pas toujours participer aux réunions en personne. La plupart des réunions se font par téléphone. En général en ce moment, on n'a pas de fonds qui soient alloués pour le déplacement des membres. Peut-être que si on avait des fonds pour financer les déplacements des membres, le CSC fonctionnerait mieux. On a identifié un problème occasionnel avec la périodicité de l'assistance aux réunions. Peut-être qu'il faudrait apporter des modifications aux agents de liaison en général. C'est en raison de tellement de changements qu'on a au niveau des agents de liaison qu'on a ce problème de participation. La révision de la charte également recommandé que le CSC continue à se réunir, à se réunir avec la ccNSO, et avec le groupe de représentants des parties prenantes des opérateurs de registre au moins deux fois par an, en général lors des réunions de l'ICANN et peut-être lors de deux réunions annuelles de l'ICANN même.

Donc pour résumer, la performance de la PTI est extrêmement bonne. Il y a quelques mesures qui n'ont toujours pas été atteintes mais ce sont des données mineures. En fait, ce ne sont pas des mesures ou des indicateurs qui sont mineurs mais des défaillances qui étaient mineures. En général, il n'y avait pas eu

---

d'impact au service des consommateurs, pas de problèmes opérationnels. Et le CSC en tant que comité fonctionne assez bien. On établit des procédures pour faire certaines choses et le processus fonctionne assez bien. Le seul grand défi est la question du financement des voyages des membres qui pourrait nous aider à améliorer nos travaux.

Je pense que je suis arrivé à la fin de la présentation. Et je vous en remercie.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci Nigel d'avoir présenté ce rapport qui était exhaustif et complet. Nous vous remercions du récapitulatif, de la fin surtout avec les messages clés, les informations qu'il faut savoir. Nous vous remercions de participer à distance. J'apprécie véritablement votre dévouement et votre aide pour que le GAC puisse être au courant de ce qui se passe au sein du CSC, un comité qui est également très important. Merci, merci beaucoup Nigel. Est-ce que vous avez des remarques finales ?

NIGEL CASSIMIRE : Non. Je pense avoir tout dit. Je resterai pour écouter le reste de la séance. Après cela peut-être, j'irai me coucher puisqu'il est tard ici.

---

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci. Merci Nigel. Vous nous manquez mais nous vous remercions toutefois de participer à distance.

Si je ne me trompe, on n’a plus de rapport, ce qui nous amène donc à la fin de la partie des rapports des agents de liaison.

Peut-être qu’on pourrait consacrer les minutes qu’il nous reste jusqu’à 9:30 et profiter de ce temps pour faire une pause avant de vous montrer le communiqué à l’écran. On pourrait profiter des 45 minutes jusqu’à 10:00 pour vérifier où on en est par rapport au communiqué. Il nous manquait une partie du texte hier dont on n’a pas pu discuter. Donc peut-être qu’on pourrait voir le nouveau texte dont on n’a pas discuté hier et puis voir également le texte que l’on avait remis à plus tard pour reprendre les discussions qui ont été lancées avec les collègues du GAC hier pour pouvoir faciliter les discussions de cet après-midi, encore une fois dans le but de pouvoir finaliser notre communiqué. Donc on fera une pause et on reprendra nos travaux vers 9:30. Merci.

Merci de votre patience. Comme convenu, nous allons vérifier rapidement le communiqué pour voir tout ce qui peut avoir changé depuis hier.

Donc la première partie ajoutée, c’est notre réunion avec le Conseil d’Administration de l’ICANN. Cette partie n’était pas disponible hier. Elle dit : « Le GAC s’est réuni avec le Conseil

---

d'Administration de l'ICANN et a abordé les sujets suivants... » Et ensuite, la liste de sujets : les candidatures pour .amazon, les codes de pays et de territoires à deux caractères au second niveau, le PDP de la GNSO sur l'accès des OIG/OING au mécanisme curatif de protection, les réglementations de protection de données, le EPDP de la GNSO et le modèle d'accès unifié, des potentielles nouvelles séries de nouveaux gTLD, le groupe d'interaction entre le Conseil d'Administration et le GAC, la réunion de ce groupe à l'ICANN 64, la préparation pour la mise en œuvre des plans stratégiques de l'ICANN jusqu'à l'année 2025.

Je pense qu'on devrait peut-être effacer la partie où l'on dit « potentielles nouvelles séries de nouveaux gTLD ». Très bien. Le point qui était là qui a été effacé... Merci. Des commentaires ? Très bien, merci.

Encore une fois, ici, c'est un espace qu'on réserve pour la réunion que nous aurons avec la ccNSO immédiatement après la pause-café. Elle dit : « Le GAC s'est réuni avec les membres de la ccNSO et a abordé les questions suivantes : le rapport d'étape du groupe de travail sur le processus d'élaboration de politiques relatif au [retrait] de la ccNSO, le groupe de travail sur le PDP, etc., présentation du DNS par rapport à https et la discussion sur le calendrier futur des réunions conjointes entre la ccNSO et le GAC. »



---

Encore une fois, c'est l'ordre du jour de notre réunion d'aujourd'hui. Nous allons garder donc ce texte jusqu'à ce que l'on ait la réunion avec la ccNSO.

Même chose pour la réunion avec l'ALAC. Après la réunion avec la ccNSO et avant le déjeuner, nous aurons la réunion avec l'ALAC. Le texte dit : « Le GAC s'est réuni avec les membres de l'ALAC et a abordé les points suivants : déclaration conjointe GAC-ALAC sur le EPDP, alignement avec les recommandations de la révision CCT et les procédures pour des séries ultérieures de nouveaux gTLD, coopération pour le renforcement des capacités, réaction au discours du président Macron au FGI et suivi de la déclaration GAC-ALAC sur la participation à l'ICANN. » Voilà donc les points que nous allons aborder avec l'ALAC lors de notre réunion qui aura lieu avant le déjeuner. On gardera ce texte jusqu'à ce que l'on aura eu la réunion avec l'ALAC.

Ensuite, on passe au rapport des agents de liaison. C'est la séance que nous avons eue ce matin. « Le GAC a reçu des rapports sur les efforts de ces points de contact et agents de liaisons auprès d'un certain nombre d'autres groupes. Ces initiatives incluent l'ALAC, la ccNSO, la GNSO. [Commentaire hors micro.]

Rob me rappelle que ces rapports devaient avoir lieu tout au long de la semaine et pas seulement ce matin. Donc on pourrait

---

inclure cela. « Le GAC a reçu des rapports sur les efforts de ces points de contact et les agents de liaison auprès d'un certain nombre d'autres groupes. Et les initiatives incluent l'ALAC, la ccNSO, la GNSO, le SSCA, la troisième équipe de révision de la responsabilité et la transparence, l'équipe de révision des services de répertoire de données d'enregistrement et le comité permanent de clients. »

Pour ceux qui viennent d'arriver, nous avons donc décidé d'utiliser cette partie de la matinée pour voir quels sont les points du communiqué que l'on a mis à jour.

Alors on passe au groupe d'interaction avec la communauté sur la gouvernance de l'internet. Nous avons donc le groupe intercommunautaire consacré à la gouvernance de l'internet. Dans le titre, il faut effacer « groupe de travail ». Pour les collègues du GAC, ce groupe intercommunautaire sur la gouvernance de l'internet viendra jeudi matin se réunir avec nous pendant notre séance consacrée aux questions opérationnelles. Ils feront un point sur les différents changements qu'il y a eu et le passage du groupe intercommunautaire sur la responsabilité vers ce nouveau groupe sur la gouvernance de l'internet. L'idée, c'est de savoir si le GAC souhaite faire partie des organisations signataires de la charte de ce nouveau groupe. On dit donc : « Les membres du groupe intercommunautaire sur la gouvernance de l'internet ont

---

fait un point avec le GAC sur les nouveaux développements concernant cette initiative et encouragent le GAC à s'impliquer dans cette initiative. » Encore une fois, nous ne savons pas quels seront les résultats de cette réunion avec ce groupe. Nous allons donc laisser cet espace réservé à cette réunion.

Le groupe de travail intercommunautaire sur la responsabilité, piste de travail deux. Nous avons reçu ce texte de la part de la Russie. Pour ce qui est de la question de la juridiction, le texte dit : « La fédération de Russie a soulevé la question de savoir quelles seraient les prochaines étapes à suivre pour répondre aux inquiétudes soulevées par le GAC concernant la juridiction de l'ICANN. Ces inquiétudes ont été exprimées dans les recommandations et le rapport du groupe final sur la juridiction. Il avait été exprimé que ces questions restent ouvertes et nécessitent un examen plus approfondi par le GAC et par le Conseil d'Administration. » Alors est-ce que le texte est placé au bon endroit ou où voulez-vous placer ce texte dans le communiqué ? C'est quelle section ? Les États-Unis s'il vous plaît.

ÉTATS-UNIS :

Merci. Ashley, représentante des États-Unis.

Je n'ai pas encore eu le temps d'analyser si c'est le bon endroit mais pour ce qui est du texte, ma réaction initiale serait de dire

---

que je ne suis pas tout à fait à l'aise avec la dernière phrase parce qu'on donne l'impression que le GAC croit que le Conseil d'Administration doit potentiellement considérer cette question et ce n'est pas le cas car le GAC a discuté en profondeur de cela à Barcelone. Et il y a eu beaucoup de discussions au sein de la communauté par rapport à cette question. Je ne suis pas opposée à ce que le GAC poursuive les discussions, mais à ce stade, je pense qu'on pourrait au moins recommander de mettre un point juste après le GAC et ne pas faire référence au Conseil d'Administration de l'ICANN.

Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci les États-Unis.

Est-ce qu'il y a des réactions ? Il y a une proposition de mettre un point après le mot GAC et effacer toute référence au Conseil d'Administration. Est-ce que vous êtes d'accord ?

Fédération de Russie s'il vous plaît.

FÉDÉRATION DE RUSSIE : Oui, on peut le mettre entre crochets. Mais ce qui est exprimé dans le communiqué doit se focaliser sur ce que nous avons dit par rapport à ces étapes que nous souhaiterions connaître et qui

---

devraient être suivies par le GAC et par le Conseil d'Administration.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : J'ai le Royaume-Uni.

ROYAUME-UNI :

Paul Blaker, représentant du Royaume-Uni.

Je pense que nous devons tous passer un peu plus de temps à analyser ce texte. Mais en particulier pour nous, la phrase « Il a été exprimé... » n'est pas très claire. Qui a exprimé quoi ? Si on dit : « La Fédération de Russie a exprimé... », ce serait plus clair. Donc nous suggérons d'ajouter cela. Mais je répète, on aurait besoin d'un peu plus de temps pour analyser cette phrase.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci le Royaume-Uni. Pour le moment, nous pouvons ajouter le texte entre crochets. Et j'encourage ceux qui ont exprimé leur point de vue par rapport à ce texte de vous réunir et d'essayer de trouver une solution de compromis.

Est-ce qu'il y a d'autres commentaires par rapport à cette partie avant de continuer ? Très bien. S'il n'y en a pas...

Par rapport à .amazon, il n'y a pas de texte ajouté mais nous avons eu une discussion par rapport à la dernière phrase de ce

---

paragraphe. Donc si j'ai bien compris, il y a eu un accord pour effacer la dernière phrase.

Les États-Unis s'il vous plaît.

ÉTATS-UNIS :

Effacer la dernière phrase a été une solution de compromis entre le Brésil et les États-Unis. Je ne sais pas si le reste de la salle est d'accord. C'était le résultat d'une discussion que nous avons eue pour essayer de résoudre cette question. Je serais ravie de répéter quel a été notre raisonnement mais je répète, c'était quelque chose qu'on a accordé avec le Brésil.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci.

Encore une fois je répète, ce sont les modifications que l'on a faites par rapport à hier. La suggestion était d'effacer la dernière phrase. Nous allons revenir sur ce paragraphe et tout le monde sera là cet après-midi quand on discutera du communiqué.

Je vais maintenant continuer. Très bien. Pour ce qui est des lois sur la protection de données et le WHOIS, il y a une modification au point numéro cinq qui dit « ... faciliter une mise en œuvre souple des nouvelles politiques concernant les services d'annuaire de données d'enregistrement qui sont développés et

---

convenus.» On a encore entre des crochets « tels que les politiques d'accréditation des services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire. »

L'Espagne s'il vous plaît.

ESPAGNE :

Javier Augusto Gil-Ruiz Gil-Esparza, représentant d'Espagne.

Je suis tout à fait d'accord que les politiques sur les services d'accréditation de services d'anonymisation et d'enregistrement fiduciaire, ce n'est pas quelque chose de nouveau. Ce sont des politiques qui datent de 2015. Je suis totalement convaincu – et c'est la position de l'Espagne – que cela devrait être mis en place dans les plus brefs délais. Aucune politique de protection de données ne pourrait s'opposer à cette politique. Nous sommes d'accord avec les forces de l'ordre de notre pays pour fournir un accès aux données expurgées aux forces de l'ordre. Mais on ne peut pas faire cela si cette politique concernant l'accréditation des services d'anonymisation et enregistrement fiduciaire n'est pas mis en place. C'est pour cela que s'il y a une raison pour ne pas inclure cet exemple, j'aimerais bien qu'on me l'explique.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL :Merci l'Espagne.

---

Je fais une pause pour voir si vous êtes d'accord par rapport à ce texte. Très bien. Y a-t-il des réactions par rapport à ce texte ou vous voulez un peu plus de temps pour l'analyser ? Très bien. Nous allons donc le laisser et nous allons y revenir plus tard.

Je vois qu'il y a eu certains changements par rapport aux fondements. Je vais lire le paragraphe complet. « Le GAC a conseillé de manière permanente sur la nécessité de trouver une solution rapide pour assurer l'accès à des données d'enregistrement non publiques pour les tierces parties dont les finalités sont conformes aux exigences du RGPD et d'autres lois en matière de vie privée à la lumière de l'impact négatif des changements dans l'accès au WHOIS sur les utilisateurs qui ont des finalités légitimes. Le GAC a noté que les finalités légitimes incluent l'implication de la loi, la cybersécurité, la protection des consommateurs et la protection des droits de propriété intellectuelle. Le GAC note également que le comité de protection des données dans ses orientations a encouragé expressément l'ICANN et la communauté à développer un modèle global qui couvre tout le cycle de traitement de données, depuis la collecte jusqu'à l'accès.

Comme cela a été signalé dans le communiqué de Porto Rico du GAC, le RGPD prévoit des mécanismes pour équilibrer les différents intérêts en jeu au niveau public et privé, y compris la vie privée et la responsabilité. Nous notons que les intérêts



---

légitimes reflétés dans les statuts de l'ICANN sont cohérents avec les objectifs du RGPD avec des exemples tels que prévenir la fraude, assurer la sécurité des informations et du réseau y compris la capacité de résister à des actions malveillantes ou illicites, et le signalement possible d'actes criminels et des menaces à la sécurité publique aux autorités. Voir RGPD points 47, 49 et 50. »

Est-ce qu'il y a des commentaires par rapport à cette partie ?  
Très bien. S'il n'y en a pas...

Il nous manque un texte par rapport aux procédures pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD et en ce concernant les révisions du CCT. Ce texte arrive bientôt, d'accord. Nous allons donc laisser cela pour l'instant pour que s'il y a des collègues qui ont des commentaires sur certaines parties du texte, ils puissent profiter de ce temps pour en discuter, pour essayer de parvenir à un accord de manière à ce que lorsqu'on reprendra notre travail sur le communiqué, on pourra déjà avoir un texte qui ait été accordé.

Je vérifie ici notre ordre du jour. La réunion avec la ccNSO ne commence qu'à 10:30. Nous allons faire une pause d'ici ce moment-là et nous allons reprendre notre travail pour la réunion de la ccNSO à 10:30.

---

Encore une fois, je vous prie d'essayer de discuter des commentaires que vous pourriez avoir par rapport au texte du communiqué. Merci.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**